



Ce programme « Environnement, cadre de vie » a été élaboré puis peaufiné en concertation avec de très nombreux montarnéens, sensibles à ce thème, lors de nos diverses réunions et rencontres

Améliorons notre cadre de vie, pour nous et nos enfants

MONTARNAUD UNE COMMUNE DURABLE

Cette décennie est primordiale pour l'avenir de la planète et Montarnaud doit être exemplaire pour ses enfants.

Réduire l'utilisation de l'automobile

- Pour favoriser le **développement des déplacements doux**, il faut compléter et sécuriser le réseau existant sur la commune (près de 5 kms de voies douces) notamment pour la traversée du cœur du village par la **restructuration de l'avenue de Montpellier, la création d'espaces partagés sur l'Avenue G. Sénès** etc., veiller à l'accessibilité des trottoirs, augmenter le nombre de parcs à vélo, mettre en place une signalétique - **Les déplacements vers les écoles** : sensibilisation au covoiturage, participation au RezoPouce, inciter à la mise en place d'un Pédibus scolaire et relancer le projet de faisabilité d'une navette école vers l'école Primaire - **Activer une politique de développement des transports en commun** en collaboration avec Hérault Transport et LIO par l'augmentation de la fréquence des bus et rappel de l'existence d'un parking de co-voiturage sur la commune près l'A750.

Vers le zéro déchet

- **Sensibiliser à une amélioration du tri sélectif** pour répondre aux nouvelles exigences environnementales - **Développer l'économie circulaire** en facilitant la réutilisation de produits par les ressourceries ou des associations locales (espoir pour un enfant) - Inciter à l'**abandon des gobelets, assiettes et couverts plastiques** et mise à disposition des *eco-cups* pour les manifestations municipales et associatives contre caution - Mise en place dans le cœur de ville d'un **composteur collectif**.

Préserver les ressources

- **Économiser les ressources en eau** en développant le jardinage économique en eau et en développant l'embellissement par des plantes méditerranéennes - Inciter à la **récupération** des eaux de pluie - Développer les études sur les eaux grises - **Réduire la consommation énergétique communale** en changeant les lampadaires et en réduisant l'éclairage nocturne (revêtements des voies réfléchissants, modulation à certaines heures) - **Inciter à la pose de panneaux photovoltaïques par des achats groupés** - Incitation à la construction de **bâtiments à énergie positive** via la taxe foncière.

Nouvelle progression vers le ZéroPhyto

- **Inciter au développement de l'agriculture Bio** - Collaboration avec les **associations, les viticulteurs et maraîchers déjà en place** sur le village qui pratiquent ce type d'agriculture - Organisation de **journées d'animation** sur ce thème avec conférenciers - Sensibilisation des viticulteurs à une forte **réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires**, notamment à proximité des habitations.

AMELIORER LE CADRE DE VIE

Propreté : l'affaire de tous

Mise en place d'un plan propreté en collaboration étroite avec **l'ensemble des montarnéens** autour des axes suivants : **Détecter** (organiser l'observation de l'état de propreté avec l'aide de la population et des outils de signalement), **sensibiliser** (création d'ambassadeurs de la propreté, charte écocitoyenne, communication continue à travers la presse municipale, les panneaux électroniques...etc.), **avertir et sanctionner** (amendes, plainte auprès du procureur et facturation auprès des négligents des interventions du service technique notamment dans la lutte contre les dépôts sauvages), **nettoyer** (renforcement du **service technique** en moyens humains et matériels, participation aux journées de nettoyage du village organisées par Montarnaud environnement et les établissements scolaires), **évaluer** (création de tableaux de bord **accessibles à tous** mesurant l'état de propreté de Montarnaud).

Désherbage des rues et lieux publics : poursuite et renforcement du Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) et de son planning qui a permis à Montarnaud d'être la **première commune** de la CCVH labellisée **Terre Saine** pour avoir éliminé toute utilisation de **produits phyto sanitaires** dans le désherbage de ses voiries (service technique) et l'entretien des espaces verts (prestataire externe et service technique).

Embellissement des quartiers

- **Augmentation des espaces verts et plantation d'arbres**, la température ambiante peut baisser de 2 à 8°C dans les quartiers très arborés, les arbres captent le CO2 et les microparticules qui sont génératrices de pathologies - Création d'une journée de l'arbre avec **les établissements scolaires** et conférences sur l'importance de la reforestation - **Implantation de bancs et mobilier urbain** permettant la convivialité et la **réappropriation des jardins publics** - **Respect de la ripisylve** et entretien de nos petites rivières en sensibilisant les riverains sur leurs obligations - **Mise en place de jardinières collectives** à la demande des riverains qui le souhaitent et qui en choisiront le contenu (potager, plantes aromatiques, fleurs...) et les entretiendront.

SENSIBILISER AUX MILIEUX NATURELS ET AGRICOLES DE LA COMMUNE

Création de sentiers pédagogiques de découverte

- Organiser des visites groupées et pédagogiques avec conférences sur l'histoire et les sites caractéristiques de notre commune : **Bois de la Rouvière, Mas Dieu, les Combes, Rivières Mosson et Mage et leurs ripisylve** - Flécher les circuits et étiqueter les espèces intéressantes - **Création d'un sentier botanique** au niveau du moulin à Vent.

- Mettre en place des documents d'information - **Créer un parcours de santé** sur la voie verte située entre l'avenue de Montpellier et le complexe sportif - **Création d'une promenade active balisée et identifiable dans l'agglomération** (footing, balade) - **Rénover la bergerie de la Rouvière** : mise en place de toilettes sèches et électrification (panneaux photovoltaïques ou générateur) - **Découverte des milieux agricoles** : Mise en place de circuits pédagogiques œnologiques avec conférences / même démarche pour le maraichage Bio et les circuits courts.

Maintenir et développer les pratiques agricoles raisonnées

- **Mettre en place une révision générale du PLU** permettant de préserver les terrains agricoles en concertation avec les propriétaires - **Accueillir de véritables nouveaux agriculteurs sur les terres en jachère**, en collaboration avec la SAFER. Cette pratique doit se réaliser en favorisant **l'agriculture biologique et les circuits courts**, à travers des projets collectifs menés en collaboration avec la Fédération Régionale des CIVAM d'Occitanie - Organisation de journées d'animation sur ce thème avec conférenciers - **Préserver le pastoralisme sur le Mas Dieu** à travers une modification du PLU et des conventions de pâturage avec le berger, en collaboration avec le département.

SOUTENIR LES PROJETS DE L'ECOPARC DU MAS DIEU

Lutter contre le réchauffement climatique

- Implantation du **Laboratoire Néomerys** : production d'un carburant qui produit peu de CO2 par des algues vertes nourries dans un milieu de culture contenant de la sève des arbres ce qui nécessite une **reforestation**. Lors du processus, des substances antioxydantes importantes en **matière thérapeutique** (cancers, maladies dégénératives) sont également produites. Objectifs à terme : 60 chercheurs et de nombreux emplois toutes qualifications.

Préserver les ressources en eau

- **Projet Macondo**, mené par le **laboratoire Ecosec** qui met au point et utilise des nouvelles sources hydriques actuellement rejetées et développe des cultures expérimentales peu consommatrices en eau, via le mode Bio, sans engrais chimiques, ainsi que les cultures hydroponiques basées sur un **recyclage de l'eau**. Cette SCOP développe également de nouvelles techniques d'amélioration des puits canadiens et de matériaux à très forte inertie thermique - **Laboratoire Néomerys : production d'eau** potable par dessalement de l'eau de mer selon un procédé utilisant des fours solaires.

Préserver la diversité génétique

- **Projet Terra Historia** qui, à travers une ferme pédagogique associée à une production d'**aliments bio utilisables via un circuit court**, préserve la diversité génétique animale par l'élevage d'espèces anciennes. Cette ferme pédagogique prévoit de mettre en place des **animations pédagogiques** concernant la vie au Moyen-âge et notamment l'artisanat.

Ces projets d'envergure internationale, générateurs d'emplois sur la commune, sont le fruit du travail du SIADÉ et sont soutenus par la Région Occitanie, le Conseil Départemental de l'Hérault et les Mairies de Montarnaud,

Murviel-lès-Montpellier, Saint-Georges-d'Orques et Saint Paul et Valmalle.